# Recommandation sur le traitement des conflits internationaux

Fort des nombreux conflits internationaux que les chaînes de télévision et les stations de radio couvrent quotidiennement, le CSA a, le 7 décembre dernier, adopté une recommandation à leur intention, leur rappelant que les répercussions que peuvent avoir en France certains foyers de tension internationale requièrent une vigilance particulière dans l'exercice de la responsabilité éditoriale. En outre, la mission d'information parlementaire sur le statut des journalistes, initiée début 2004 par la Commission des Affaires étrangères, afin de renforcer la sécurité des correspondants de guerre dans l'exercice de leur métier et de modifier le droit international, a débuté le 20 janvier ses auditions.Les députés Pierre Lellouche et François Loncle, chargés de conduire les travaux, ont indiqué qu'ils comptaient remettre leur rapport au printemps.